



## RÉSULTATS D'UNE RECENSION DES ÉCRITS

# LES PRATIQUES DE PARTICIPATION CITOYENNE DANS LA GOUVERNANCE DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES TERRITORIAUX

### VERSION SYNTHÈSE

**Lys Affre**

*Faculté des sciences infirmières*

Programmes de santé  
publique/communautaire,  
Université Laval, Québec,  
Québec, Canada

**Laurence Guillaumie**

*Faculté des sciences infirmières*

Programmes de santé  
publique/communautaire,  
Université Laval, Québec,  
Québec, Canada

**Sophie Dupéré**

*Faculté des sciences infirmières*

Programmes de santé  
publique/communautaire,  
Université Laval, Québec,  
Québec, Canada

**Geneviève Mercille**

*Département de nutrition*

Faculté de médecine/  
Université de Montréal,  
Québec, Canada

**Marilou Fortin-Guay**

*Faculté des sciences infirmières*

Programmes de santé  
publique/communautaire,  
Université Laval, Québec,  
Québec, Canada

FÉVRIER 2024

# RÉSUMÉ

**Problématique.** Les politiques alimentaires sont le plus souvent mises en œuvre aux niveaux provincial, national ou supranational. Cependant, de plus en plus de territoires locaux, c'est-à-dire des quartiers, des municipalités ou des régions, se mobilisent pour coordonner leurs propres systèmes alimentaires et mener leurs initiatives. Ces systèmes alimentaires territoriaux, aussi appelés « SAT », visent le plus souvent à promouvoir l'accès à une alimentation saine, à stimuler le développement économique, à préserver les écosystèmes naturels, et à mettre en œuvre une gouvernance efficace mobilisant les principes de justice et d'inclusion. Pour y parvenir, les SAT se distinguent par l'accent qu'ils mettent sur la participation citoyenne. Bien que souhaitable, celle-ci s'avère souvent difficile dans les phases initiales de projets de SAT, mais est également reconnue comme un facteur clé dans leur succès à long terme.

**Objectifs.** Notre recherche visait à brosser un portrait des dispositifs de participation citoyenne mobilisés au sein des SAT ainsi que des visions et bénéfices les sous-tendant. Elle visait également à identifier les modalités de fonctionnement, les contextes facilitants et les mécanismes d'influence de ces dispositifs de participation citoyenne dans les décisions et orientations des SAT.

**Méthodologie.** Une revue de littérature narrative a été effectuée. Elle couvrait à la fois la littérature scientifique (y compris les dissertations et les thèses) et la littérature grise (incluant les rapports d'organisations, les guides méthodologiques et les actes de conférence). L'analyse a été conduite en deux étapes. D'abord, les caractéristiques des documents ont été examinées à l'aide de statistiques descriptives. Ensuite, une analyse

thématique semi-inductive a été menée de manière à identifier les thèmes émergents dans les documents.

**Résultats.** Cette recension a permis de dégager 5 dispositifs de participation citoyenne mobilisés dans la gouvernance des SAT : les comités de gouvernance incluant des citoyen.ne.s, les groupes de travail de citoyen.ne.s, la recherche participative, les ateliers participatifs (par exemple, sous la forme de cuisines collectives) et les forums et assemblées de citoyen.nes. Ces dispositifs offrent aux citoyen.ne.s l'opportunité de discuter des défis et de partager leurs recommandations. La revue a également identifié des facteurs qui influencent le fonctionnement et le succès perçu des dispositifs de participation citoyenne, ainsi que l'impact de cette participation sur les processus de prise de décision des SAT.

**Conclusion.** Les initiatives de participation citoyenne dans la gouvernance des SAT sont émergentes. Les résultats soulignent l'importance de créer des mécanismes de participation citoyenne qui soient inclusifs, transparents et adaptables. Une organisation et une facilitation appropriées, entreprises par une organisation locale dédiée, sont cruciales pour assurer le succès de ces initiatives d'engagement citoyen.

# FAITS SAILLANTS

Les systèmes alimentaire territoriaux (SAT) sont des modèles de gestion et de développement des systèmes alimentaires à une échelle locale (ex. d'une communauté, d'une ville ou d'une région). Concrètement, les SAT ont souvent la responsabilité de mobiliser les parties prenantes d'un territoire, de coordonner les analyses des besoins et d'encourager la mise en œuvre de politiques et d'initiatives permettant de répondre aux enjeux du territoire (Rastoin, 2014). Pour y parvenir, les SAT se distinguent par l'accent qu'ils portent à la participation citoyenne (Hassanein, 2008). Dans ce contexte, ce rapport visait à broser le portrait des connaissances sur les dispositifs de participation citoyenne mobilisés pour la gouvernance des SAT à l'échelle régionale, municipale ou de quartier, ainsi que les visions et bénéfices escomptés qui les guident. Elle visait également à identifier les modalités de fonctionnement, les liens avec les particularités du territoire et l'influence de ces dispositifs de participation citoyenne dans les décisions et les orientations des SAT. Une revue de littérature narrative a été effectuée, couvrant à la fois la littérature scientifique (y compris les dissertations et les thèses) et la littérature grise (ex. les rapports d'organisations, les guides méthodologiques, les actes de conférence). Une analyse thématique semi-inductive a été appliquée pour identifier les thèmes émergents au sein des documents.

## **LES DISPOSITIFS DE PARTICIPATION CITOYENNE POUR LA GOUVERNANCE DES SAT**

Cette recension a permis d'identifier un total de 45 initiatives, classés en 5 types de dispositifs de participation citoyenne présentés ci-dessous. Ces dispositifs sont également résumés dans le tableau 1.

### **1.1. LES COMITÉS DE GOUVERNANCE DU SAT INCLUANT DES CITOYEN.NE.S**

Ces dispositifs permettent d'impliquer les citoyen.ne.s dans les prises de décision, le plus souvent à travers des conseils de politique alimentaire. Les sujets traités par ces conseils sont directement liés à l'alimentation (zonage de la vente au détail, financement lié à l'alimentation, règlements sur la sécurité alimentaire, etc.) et comprennent essentiellement des activités comme la rédaction de résolutions, rapports et propositions pour et avec les gouvernements (Coplen et Cuneo, 2015 ; Schiff et collab., 2022). Dans les études que nous avons analysées, les dispositifs de gouvernance alimentaire disposaient de comités ou sous-comités aux mandats ciblés auxquels participaient les citoyen.ne.s. Si, avant la création de conseils de politique alimentaire, les questions alimentaires étaient traitées de manière séparée, ils permettent maintenant à tous les acteur.trice.s, dont les citoyen.ne.s, du système alimentaire de se réunir autour d'une table et d'aborder les questions alimentaires dans un esprit de collaboration (Mutuma, 2014). Cette modalité était la plus fréquente parmi les initiatives analysées.

### **1.2. LES GROUPES DE TRAVAIL INCLUANT SPÉCIFIQUEMENT DES CITOYEN.NE.S**

Ces groupes spécialisés réunissent des citoyen.ne.s engagé.e.s pour travailler de manière approfondie sur des questions spécifiques liées à leur système alimentaire. Ces comités, souvent organisés de manière régulière, sont chargés de formuler des recommandations, de développer des initiatives spécifiques ou de résoudre des problèmes particuliers. Ces groupes de travail peuvent également être représentés dans des comités décisionnels du SAT. Ils sont parfois utilisés dans des processus de délibération visant à créer une

sphère publique représentative élue par tirage au sort dans le but de débattre d'une question donnée pour parvenir à un jugement en la matière (Huttunen et collab., 2022 ; OCDE, 2020). Ces groupes, généralement de petite taille, intègrent plus facilement les groupes marginalisés et deviennent aussi bien souvent des expériences transformatrices et émancipatrices pour les participant.e.s.

### 1.3. LES ATELIERS PARTICIPATIFS

Ces ateliers, qui peuvent prendre la forme d'ateliers de cuisines collectives, sont des méthodes moins formelles offrant aux citoyen.ne.s l'opportunité de discuter des défis auxquels font face les SAT lors d'expériences pratiques (Lequin, 2022). L'objectif est de créer un espace accueillant, inclusif et propre à chaque communauté qui permet d'approfondir les réseaux existants, de favoriser un dialogue collaboratif dans l'exploration des principaux défis des systèmes alimentaires et de formuler des recommandations menant au changement (Levkoe et Sheedy, 2019). Conduits généralement dans un environnement sécurisant, ces ateliers favorisent des conversations informelles, libérant la parole, et sont guidés par un.e animateur.trice qui collige les données, explique aux participant.e.s le fonctionnement et encadre les discussions. La participation citoyenne et la représentation des enjeux de cohésion sociale et de solidarité restent des défis. À cet égard, les ateliers ont l'avantage de pouvoir être tenus dans des lieux « de vulnérabilités » comme les quartiers populaires et ainsi favoriser l'implication de qui n'est généralement pas invité.e à prendre des décisions dans les SAT (Lequin, 2022).

### 1.4. LES FORUMS ET ASSEMBLÉES DE CITOYEN.NE.S

Ces dispositifs offrent un cadre ouvert et inclusif où les membres de la communauté se réunissent pour discuter, débattre et prendre des décisions concernant les enjeux alimentaires locaux. Ces événements offrent un espace démocratique où les citoyen.ne.s peuvent participer activement en partageant leurs connaissances, leurs expériences et leurs préoccupations (Mutuma, 2014). Les assemblées et forums de citoyen.ne.s sont souvent organisés

par des structures de gouvernance locales, des groupes communautaires ou des organisations non gouvernementales, et visent à promouvoir le dialogue ouvert, la collaboration et la prise de décision collective (Doherty et collab., 2020). Ce dispositif encourage la participation de grands groupes, parfois une centaine de participant.e.s (Klein et Enriquez, 2022), ce qui permet souvent d'être plus représentatif de la communauté et du territoire, tout en traitant de sujets plus larges. Ces événements sont généralement plus informels et ponctuels.

### 1.5. LES RECHERCHES PARTICIPATIVES

Ces dispositifs engagent activement chercheur.se.s et citoyen.ne.s à chaque étape du processus de recherche, de la conception du projet à la diffusion des résultats. C'est une forme de recherche souple qui s'adapte au contexte local et a comme particularité d'intégrer activement les citoyen.ne.s (Lamalice et collab., 2016). Les participant.e.s contribuent à définir les questions de recherche, collectent des données et interprètent les résultats, garantissant ainsi que la recherche reflète leurs préoccupations et perspectives concernant leur système alimentaire. Cette démarche vise à renforcer la pertinence et l'applicabilité des résultats pour le territoire concerné. La recherche participative est souvent utilisée pour mettre en œuvre des initiatives améliorant le système alimentaire des communautés autochtones.



**TABLEAU 1 : CARACTÉRISTIQUES DES DISPOSITIFS DE PARTICIPATION CITOYENNE DANS LA GOUVERNANCE DES SAT**

TYPES DE DISPOSITIFS DE PARTICIPATION CITOYENNE	OBJECTIFS DU DISPOSITIF	PARAMÈTRES À PRENDRE EN COMPTE
<b>Comités de gouvernance alimentaire incluant des citoyen.ne.s</b>	Impliquer les citoyen.ne.s dans les prises de décision en collaboration avec le comité de gouvernance alimentaire	Les citoyen.ne.s peuvent être en minorité
<b>Groupes de travail de citoyen.ne.s</b>	Impliquer les citoyen.ne.s dans des groupes spécialisés pour aborder des problèmes spécifiques liés aux systèmes alimentaires	Les groupes traitent généralement d'un sujet spécifique dont ils ne sont pas forcément spécialistes.
<b>Ateliers participatifs</b>	Faciliter des interactions pratiques et engageantes permettant aux citoyen.ne.s de s'impliquer activement dans des activités liées à l'alimentation	Nécessite un lieu informel pour la participation et la présence d'animateur.trice.s  Adaptés pour inclure les personnes en situation de vulnérabilité
<b>Forums et assemblées de citoyen.ne.s</b>	Favoriser une plus large participation citoyenne, en offrant la possibilité aux participant.e.s de dialoguer	Permet d'inclure un plus grand nombre de participant.e.s, souvent représentatif.ve.s de la communauté  Offre un format plus ouvert Événements généralement ponctuels
<b>Recherches participatives</b>	Intégrer activement les citoyens dans le processus de recherche sur les questions alimentaires	Adaptées pour inclure les personnes en situation de vulnérabilité

## 2. BÉNÉFICES ANTICIPÉS DE LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LES SAT

L'étude a également permis de dégager les bénéfices liés à la participation citoyenne, tant sur le plan des résultats du système alimentaire lui-même que du point de vue de sa gouvernance et des participant.e.s. **Parmi les bénéfices pour les résultats du SAT**, on pouvait noter l'amélioration de la sécurité alimentaire des citoyen.ne.s (Bassarab, 2019 ; Franzen-Castle et collab., 2022 ; Packer, 2014), la refonte d'un système alimentaire plus juste et durable (Brons et collab., 2022), la lutte

contre les inégalités en matière de santé, d'économie et d'environnement (Boden et Hoover, 2018 ; Fink et Wolff, 2022 ; Ostenso et collab., 2020), et enfin, le renforcement des liens sociaux (Boden et Hoover, 2018 ; Klein et Enriquez, 2022). **Pour les structures de gouvernance**, la participation citoyenne permettait de favoriser la diversité et l'inclusivité des participant.e.s. Ainsi, les solutions proposées par les citoyen.ne.s lors des activités étaient plus représentatives de la réalité de toutes et tous (Fontan et Heck, 2017 ; Giddy et collab., 2022 ; Klein et Enriquez, 2022). La participation

citoyenne permettait également de *mettre en place des formules de collaboration alternatives renforçant les capacités d'agir et de choisir des citoyen.ne.s* (Boden et Hoover, 2018 ; Klein et Enriquez, 2022 ; OCDE, 2020), *d'éduquer les citoyen.ne.s* aux questions liées aux systèmes alimentaires et à la nutrition (Coplen et Cuneo, 2015 ; Franzen-Castle et collab., 2022) et enfin, de *renforcer la légitimité des décisions prises* (OCDE, 2020). **Pour les participant.e.s**, ces dernier.e.s *appréciaient la démarche du collectif et les liens sociaux* (Klein et Enriquez, 2022 ; Levkoe et Sheedy, 2019) qui pouvaient être créés pendant ces initiatives, ainsi que *le renforcement de leurs compétences* sur des sujets d'alimentation durable (Coplen et Cuneo, 2015 ; Klein et Enriquez 2022).

### 3. LES LIENS AVEC LES PARTICULARITÉS DU TERRITOIRE

Les SAT doivent s'adapter aux *spécificités socioéconomiques et culturelles du territoire*. Ils doivent également s'adapter au *climat politique* entourant les SAT, par exemple, l'influence sur la création de politiques alimentaires, sur l'aménagement du territoire et sur l'importance accordée à la participation citoyenne (Coplen et Cuneo, 2015). Enfin, les SAT doivent s'adapter à la *géographie urbaine ou rurale* du territoire. En effet, l'analyse des documents a permis de constater que les dispositifs de participation citoyenne sont plus souvent réalisés dans les SAT de grandes métropoles, tandis que les SAT en zone rurale sont davantage préoccupés par le manque d'accès à une alimentation saine, causé par les distances importantes à parcourir et les coûts élevés des aliments dans les zones reculées (Franzen-Castle et collab., 2022).

### 4. LE FONCTIONNEMENT DES DISPOSITIFS DE PARTICIPATION CITOYENNE

Ce rapport a permis de brosser un portrait des modalités permettant de favoriser l'engagement des citoyen.ne.s dans ces initiatives. Parmi ces modalités, on distinguait que les initiatives s'assurent d'être *inclusives*, c'est-à-dire représentatives des personnes autochtones et des personnes en situation de vulnérabilité souvent exclues des mécanismes de participation (Giddy et collab., 2022 ; Kessler, 2019 ; McCullagh et Santo, 2012 ; Levkoe et Sheedy, 2019). Il était

également recommandé de s'assurer que la participation soit *la plus facile d'accès*, que ce soit en termes de transport, de lieu, d'horaires ou de garde d'enfants (OCDE, 2020). Il était recommandé qu'un *financement durable* et qu'une *animation/coordination* adéquate soit établie pour ancrer à long terme et donner de l'influence à la participation citoyenne dans le paysage organisationnel du SAT (Heck et Socquet-Juglard, 2019 ; Klein et Enriquez, 2022 ; Michel et collab., 2022). Enfin, les organisations devaient être *transparentes dans le rendu et le suivi des décisions prises* à l'issue d'une initiative (Klein et Enriquez, 2022 ; Mutuma, 2014).

### 5. LA PRISE EN COMPTE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LES PROCESSUS DÉCISIONNELS

Enfin, les auteur.e.s ont proposé des mécanismes permettant une meilleure prise en compte des dispositifs de participation citoyenne aux processus décisionnels des SAT, dont nous retenons les quatre principaux : *donner de la visibilité et consigner les recommandations issues des dispositifs de participation citoyenne, veiller à ce que les citoyen.ne.s puissent faire un suivi et conserver une prise sur leurs projets et/ou recommandations, formuler et mettre en œuvre des mécanismes transparents de prise de décision dans le SAT, et enfin, consigner les commentaires et les prises de décision suite aux recommandations citoyennes* (Giddy et collab., 2022 ; Lequin, 2022).

### CONCLUSION

Plusieurs leçons peuvent être tirées des résultats. Tout d'abord, les modalités permettant de comprendre et d'optimiser l'organisation et l'influence des dispositifs de participation citoyenne sur les SAT ont été peu analysées dans les documents sélectionnés. Les recommandations se concentraient sur l'importance de donner de la visibilité et de valoriser les contributions citoyennes afin d'influencer les décisions prises dans les SAT.

Ensuite, on a remarqué que les dispositifs de participation citoyenne, qui étaient autrefois initiés par des mouvements citoyens, sont maintenant souvent lancés par des organisations publiques. Cependant, les impacts concrets de

## Résultats d'une recension des écrits :

### Les pratiques de participation citoyenne dans la gouvernance des systèmes alimentaires territoriaux

ces dispositifs sur les prises de décisions et les orientations des SAT sont peu documentés. On peut supposer que les dispositifs de participation citoyenne gagneront en influence une fois que les mécanismes de prise en compte de leurs recommandations et que les structures de gouvernance des SAT seront mieux établies.

Aussi, les enjeux de pouvoir entre les citoyen.ne.s et les autres parties prenantes étaient peu abordés alors que les SAT sont des systèmes complexes où certain.e.s acteur.trice.s, tels que les gouvernements et les grandes entreprises agroalimentaires, ont traditionnellement plus de pouvoir. Il apparaît donc nécessaire d'améliorer la transparence dans les dynamiques de pouvoir entre les acteur.trice.s et leur influence dans les prises de décision.

La participation citoyenne était présentée dans les documents analysés comme bénéfique pour

les SAT, permettant une meilleure compréhension des besoins, l'intégration des perspectives citoyennes et la légitimation des politiques et projets alimentaires. Cependant, les modalités pour optimiser les expériences des participant.e.s et les avantages de ces initiatives pour les SAT n'étaient pas suffisamment explorés.

Enfin, les résultats soulignent l'importance de créer des mécanismes de participation citoyenne qui soient inclusifs, transparents et qui s'ajustent avec le temps. Une organisation et une animation appropriées, entreprises par une organisation locale dédiée, sont cruciales pour assurer le succès de ces initiatives d'engagement citoyen. Un financement durable et d'une coordination adéquate permettent d'ancrer la participation citoyenne dans le long terme et d'augmenter son influence dans le paysage organisationnel du SAT.

Pour accéder au rapport complet et à la liste des références, cliquez [ici](#)

